

Dans le lit de la Vesdre, le grand nettoyage se poursuit



Des dizaines de kilomètres de rivières doivent être dégagés des embâcles, mais aussi curés afin de rétablir l'écoulement de l'eau.

REPORTAGE
MICHEL DE MUELENAERE

Un bulldozer grondant achève à la hâte d'araser quelques centaines de m² de terrain dans un méandre de la Vesdre. Un peu en aval, une pelleteuse kaki a rempli un camion-benne de débris, morceaux de troncs et branchages auxquels se mélangent des plastiques, des bidons et des cordes enroulées. Après Chaudfontaine, les militaires du 4^e génie d'Amay s'activent à la sortie de Goé-Limbourg pour retirer de la rivière et de la berge les embâcles et déchets qui perturbent et défigurent le cours d'eau. Celui-ci a retrouvé son lit après avoir ravagé le petit village, il y a un mois et demi. On pourrait croire qu'il ne reste plus rien à évacuer. Fausse idée : « Ce matin, quatre voitures ont encore été retirées », explique une lieutenantante.

« Dès le 18 juillet, nous avons été mobilisés pour enlever les embâcles et les accumulations de déchets », poursuit Gaëtan Marchal, commandant de la compagnie. « 250 semi-remorques ont été remplis en 48 heures à Verviers. Dans le bassin de la Vesdre, 150 ouvrages d'art ont été recensés ; à chacun d'entre eux s'est produit un empilement de déchets entraînant des bouchons. » Si certains lieux sont faciles à atteindre, ce n'est pas le cas de tous. A Goé, l'armée a posé un pont provisoire pour permettre le passage des engins lourds. Ailleurs, on a carrément tapissé le lit de la Vesdre de cailloux pour permettre à un camion de circuler les pneus dans l'eau.

250 points noirs identifiés

Dans cet endroit où le niveau de l'eau est monté trois mètres au-dessus de la normale, les kakis s'activent aux côtés de la Protection civile et des pompiers, chacun apportant son expertise et son matériel. Le tout coordonné par l'administration wallonne. « Nous avons travaillé à nettoyer et à remettre en état les voiries après le retrait de l'eau », intervient Fabian Quidbach, officier de pompier à la zone de secours locale. « Mais nous pouvons aussi aller dans des endroits inaccessibles au Génie, y compris en allant

récupérer des déchets à la main. » A Pepinster, militaires, pompiers et agents de la Protection civile sont ainsi lancés dans le nettoyage de jardins privés et d'espaces publics. « Les bouchons ont sauté, 95 % des véhicules hors d'usage ont été évacués, mais il reste de multiples crasses qui seront remises en mouvement à la prochaine crue », explique un responsable. 250 points noirs ont été identifiés sur le bassin de la Vesdre.

« Après le retrait des principaux embâcles, la phase suivante est celle de la sécurisation », indique Philippe Guillaume, responsable des cours d'eau non navigables du district de Liège. « Il faut ôter du lit de la Vesdre et des autres cours d'eau les nouveaux bancs de sédiments – de la terre, des cailloux, des débris de murs ou de maisons et des branches, formant des "atterrissements" – qui perturbent l'écoulement. Certains font plusieurs centaines de mètres. » Et il y a de quoi faire : le sous-bassin de la Vesdre, c'est 85 kilomètres de cours d'eau en « catégorie 1 » (gérés par la Région) la Vesdre, la Hoëgne, le Wayai et la Helle, avec 170 kilomètres de berges à vérifier et à réparer si nécessaire. Au total, on estime que 500 km de cours d'eau non navigables de catégorie 1 traversent les communes qui ont été les plus touchées par les flots.

« Un effort de plusieurs années »

Les travaux s'enchaînent et la date du 30 octobre est dans toutes les têtes. Ce sera l'entame de la saison où de nouvelles importantes précipitations pourraient se produire. Il faut que les cours d'eau soient dégagés afin d'éviter de nouvelles inondations.

Un peu partout, les travaux se poursuivent. « Ils ont lieu d'amont en aval afin d'éviter qu'en cas de nouvelles crues, des déchets continuent à parvenir dans les villes et villages riverains », détaille Emmanuel Gennart, l'ingénieur de l'administration qui coordonne les opérations sur le terrain. « Cela peut donner l'impression que les choses traînent, mais il n'en est rien. »

Les terres retirées des cours d'eau « sont utilisées en mélange avec des graviers et des galets pour la consolidation des berges », poursuit Guillaume. « Dans le cas contraire, elles sont évacuées vers des sites de stockage. » C'est la direction que prennent les sédiments qu'une pelleteuse chenillée de 20 tonnes arrache au lit de la Vesdre à Dolhain, un peu en aval. L'engin est perché sur un tas de terre. Le matériau extrait est chargé dans un camion qui circule dans l'eau, puis transféré dans un autre camion via une autre pelleteuse... « Il y en a pour deux semaines de travail », indique

Raphaël, le grutier.

Ici, l'eau est passée largement au-dessus du pont routier dont elle a emporté le garde-corps. Des corniches tordues témoignent de la hauteur atteinte. Elle a arraché une passerelle piétonne et dévasté plusieurs quartiers sur une vaste superficie. Aujourd'hui, les portes laissent entrevoir des canons à chaleur, on déblaie partout, des maisons sont vides, le collège Saint-Joseph a été abandonné, l'odeur d'humidité est omniprésente.

Emmenés sur le site de stockage, les sédiments sont analysés afin d'y détecter d'éventuelles pollutions. Ce qui est fréquent. « La Vesdre a été très artificialisée. C'est par ailleurs une zone d'ancienne activité industrielle », témoigne Philippe Guillaume. « On trouve de la pollution historique sous forme de métaux lourds et d'hydrocarbures aromatiques. A celle-ci est venue s'ajouter une pollution au mazout, causée par l'inondation. » Nettoyage, sécurisation, consolidation, « l'effort de reconstruction s'annonce gigantesque », traduit Guillaume. « Il faut s'attendre à un effort de plusieurs années. »

Boues, sols et pollutions

Les déchets ne sont pas la seule épine dans le pied des autorités wallonnes en matière d'environnement. Cinq millions d'euros ont été dégagés pour la première étape du traitement de dizaines de milliers de tonnes de boues ramassées après les inondations. Un site doit encore être trouvé pour entreposer ces boues qui ont été ramassées sur la voie publique, en attendant un éventuel traitement. Il faut un espace bétonné de 3-4 hectares – par exemple un quai de port fluvial – permettant d'effectuer un tri entre les déchets et les boues et de stocker celles-ci. Elles peuvent être polluées, remarque-t-on à la Spaque, qui est chargée du dossier. Il faudra donc les analyser et éventuellement les traiter. C'est urgent : « Depuis un moment, des communes collectent les boues et les entreposent dieu sait

où... » Deux millions d'euros ont enfin été dégagés pour analyser la pollution aux hydrocarbures « d'origine indéterminée » dans certains sols. Il peut s'agir de jardins de particuliers, de petites entreprises ou d'espaces communaux, mais la pollution doit venir de l'extérieur, pas de l'installation de la maison (dans ce cas, c'est l'assurance qui intervient). Cela ne concerne que les parties non bâties d'une propriété. Des experts seront désignés pour réaliser les analyses et assainir. Le budget « devrait permettre la prise en charge d'environ 41.600 tonnes de terres polluées », dit l'arrêté gouvernemental. Il sera prélevé sur la future réallocation du plan de relance wallon. Si le volume de terre est plus important, la dépense pourrait dépasser le chiffre de 2 millions, dit-on. M.D.M.

La commission d'enquête bien installée

Les députés wallons qui composent la commission d'enquête sur les inondations ont tenu une première (courte) réunion, ce jeudi. Histoire d'adopter leur règlement d'ordre intérieur (la confidentialité des documents sera la norme) et de fixer l'agenda : les débats auront lieu chaque vendredi, matin et après-midi, et parfois le jeudi, si nécessaire. On débutera le vendredi 10 septembre avec l'audition de Sylvie Marique, secrétaire générale du SPW mais aussi commissaire spéciale à la reconstruction. Il lui reviendra d'expliquer aux élus les compétences institutionnelles et l'organisation des services en matière d'inondations, sans s'étendre à ce stade sur les événements de juillet. Des experts assureront ensuite la mise à niveau des députés sur des questions comme la gestion de crise et la planification d'urgence en Belgique, l'état des précipitations dans notre pays ou la gestion des bassins versants... E.D.

Des Suisses chargés d'une étude indépendante

Le marché portant sur une analyse indépendante de la gestion des voies hydrauliques wallonnes entre le 12 et le 16 juillet a été attribué par le ministre Philippe Henry (Ecolo) au bureau suisse Stucky, spécialiste de ces questions depuis près d'un siècle. Ces experts travailleront en deux temps. Pour le 30 septembre, ils doivent produire un rapport sur les faits catastrophiques de cet été, et notamment sur l'état de l'information en possession des autorités wallonnes lorsque la crue s'est présentée. Ensuite, pour le 30 octobre, Stucky devra faire des propositions sur le renforcement de la prévention et l'amélioration de la maîtrise de la gestion hydraulique. E.D.

Nouvelles aides pour les sinistrés

Le gouvernement wallon de ce jeudi a décidé d'une extension des systèmes d'aides au déménagement, au loyer et à l'installation pour les personnes victimes des inondations. La proposition du ministre Christophe Collignon (PS) est d'étendre ce coup de pouce à des catégories supérieures de revenus. L'aide au déménagement est par exemple de 400 euros majorée de 20 % par enfant à charge. Quelque 2.000 demandes devraient être introduites. E.D.

© PIERRE-VYVES THIENPONT